

Courrierbouteille

12^{ème} édition, février 2013

2 TEA et douane

Eros Cavadini, inspecteur des douanes, parle de la saisie des données TEA

4 Une consigne obligatoire, non merci

Marcel Kreber, SVUG, argumente contre un système de consigne obligatoire pour les emballages pour boissons

6 Réduire les coûts

Comment la Région Surselva optimise sa logistique

7 Visites d'usines et conseil aux communes

Inscrivez-vous maintenant !

8 Le marché du verre

L'avis des recycleurs sur l'évolution du marché du verre

10 Centre de compétences pour l'écologie

Une exposition pas comme les autres

12 Pas de verre usagé dans les déchets

Nouvelle campagne d'information de VetroSwiss



Bonne année, sombres perspectives

Les recettes de la TEA ont augmenté de 1,4 % en 2011 par rapport à l'année précédente, de sorte que nous pouvons à nouveau parler d'une année record. Pour 2012 en revanche, nous nous attendons à un recul significatif.

La situation conjoncturelle favorable et l'immigration continue, deux facteurs qui font croître la consommation intérieure, ont contribué à ces bons résultats. Mais comme le volume de verre usagé collecté a aussi augmenté dans les mêmes proportions, le taux de rétrocession a dû être très légèrement abaissé. Le taux de collecte a stagné à 94,2 %.

L'année 2012 ne s'annonce pas aussi réjouissante. Durant les six premiers mois, les recettes de la TEA ont reculé de 4,7 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, selon les informations des communes et des transporteurs dans le cadre des révisions, les volumes de verre usagé sur cette période sont restés au même niveau. Cette évolution est certainement liée à l'augmentation du tourisme des achats. Car aucune taxe TEA n'est prélevée sur les bouteilles de vin, de bière et d'autres boissons que les personnes privées achètent de l'autre côté de la frontière. Le recul du tourisme en Suisse constitue une autre explication. Ces deux évolutions sont dues à la force du franc suisse.

Il est peu probable que le second semestre puisse compenser le premier. Il faut donc s'attendre à ce que le taux de rétrocession 2012, qui sera appliqué en 2013, soit encore plus bas que jusqu'à présent.

Le projet de containers a toujours autant de succès. En 2012, 54 communes ont obtenu un soutien

de VetroSwiss pour l'achat de containers à verre. L'acquisition de nouveaux containers offre également aux communes l'opportunité d'analyser leur logistique de collecte. VetroSwiss les aide à le faire par des conseils gratuits. Plus de 30 communes ont profité de cette offre l'an dernier et atteint de bons résultats.

Enfin, les visites de la verrerie de Saint-Prex et de l'usine de verre cellulaire breveté de Misapor à Dagmersellen ont également remporté un franc succès. Cette offre qui s'adresse aux collaborateurs des services de voirie sera reconduite en 2013.

Profitez de ces occasions de voir les coulisses du recyclage du verre et d'analyser votre collecte du verre. Nous nous réjouissons de votre visite.

vetroswiss
... pour un recyclage efficace du verre ...

VetroSwiss, Bäulerwisenstr. 3
Case postale, 8152 Glattbrugg
Téléphone 044 809 76 00
www.vetroswiss.ch
info@vetroswiss.ch

Dernier délai
pour la saisie en ligne des
volumes de verre usagé
et des exportations de
bouteilles pour 2012 :
31.3.13
Il n'y aura pas d'autre rappel !

Dix-sept millions de bouteilles de vin en provenance d'Italie

Quelque 3800 camions franchissent quotidiennement la douane de Chiasso-Strada. Avant de pouvoir passer la frontière italo-suisse, ils doivent faire timbrer leurs déclarations de marchandises par les douaniers. Eros Cavadini, inspecteur de la douane de Chiasso-Strada, explique les missions remplies par la douane, le travail des douaniers et ce qu'ils ont à voir avec le recyclage du verre.



Eros Cavadini est inspecteur à la douane de Chiasso-Strada. Près de 1,4 million de camions y sont dédouanés chaque année.

Monsieur Cavadini, qu'avez-vous à voir avec le verre à la douane de Chiasso-Strada ?

Nous relevons les chiffres sur les importations de bouteilles en verre soumises à la TEA. Lors de l'importation de bouteilles en verre vides ou pleines, l'importateur doit déclarer le nombre de bouteilles selon les diverses catégories de TEA. Ces chiffres sont collectés par la Direction générale des douanes pour l'ensemble de la Suisse et livrés à VetroSwiss.

Combien de bouteilles cela représente-il environ par année ?

Ces dernières années, rien qu'à Chiasso-Strada, il y a eu entre 26 et 35 millions de bouteilles soumises à la taxe, dont entre 11 et 24 millions de bouteilles pleines. Le plus souvent, les importations concernent des bouteilles pleines ; l'an dernier, notre poste de douane en a vu passer plus de 17 millions.

Lorsque quelqu'un exporte des bouteilles, pleines ou vides, la TEA lui est rétrocédée. Remettez-vous aussi ces chiffres à VetroSwiss ?

En principe non ; nous ne saisissons les données TEA explicites que pour les importations. Pour la rétrocession des taxes TEA déjà payées, VetroSwiss accepte les confirmations de reprise du fournisseur étranger ou les factures commerciales. Mais pour les bouteilles vides (il s'agit en général de bouteilles réutilisables), l'exportateur peut aussi établir une déclaration d'exportation qui indique le nombre de bouteilles selon les catégories de TEA. Ce formulaire timbré par nos soins peut servir de justificatif pour la demande de remboursement de la TEA auprès de VetroSwiss.

Près de 60 % du verre usagé suisse est exporté, notamment dans des verreries en Italie. Ces camions passent-ils aussi chez vous ?

Oui, ces chargements sont aussi saisis via la déclaration dans le cadre de la taxation des exportations. A part cela, ils ne sont liés à aucune obligation particulière. Depuis le début de l'année, plus de 2900 tonnes de tessons ont passé la frontière à Chiasso-Strada.

Vous souvenez-vous d'événements particuliers en rapport avec le verre à la douane ?

Une fois, VetroSwiss a constaté de grosses irrégularités chez un importateur de bouteilles. Elle nous les a signalées et cela a eu pour conséquence un contrôle plus sévère des camions de cet expéditeur à l'importation.

La saisie des chiffres relatifs aux importations de bouteilles ne sont qu'un petit aspect de votre travail. Que gérez-vous encore d'autre à la douane ?

Nous sommes responsables de la mise en application d'environ 150 lois. Nous saisissons les importations, les exportations et les transits pour la statistique du commerce extérieur, nous procédons à des contrôles en rapport avec des contrefaçons, nous surveillons les mesures d'embargo ou nous vérifions qu'aucun animal protégé ni aucune marchandise dangereuse, comme des substances radioactives ou explosives, ne soit importé. Et bien sûr, nous accomplissons de nombreuses tâches relatives à l'administration des douanes. Les taxes à l'importation à proprement parler n'ont cessé de reculer en raison des accords commerciaux et n'existent pratiquement plus que pour les produits agricoles. Dans ce domaine, par exemple, nous veillons aussi au respect des contingents. Nous pré-

levons aussi des impôts et autres taxes, notamment la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur les huiles minérales, les taxes sur les COV, l'impôt sur le tabac et sur l'alcool ou la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP), ou la redevance pour l'utilisation des autoroutes (vignette).

Comment cela se passe-t-il ? Le chauffeur doit-il sortir son portefeuille chez vous et s'acquitter des taxes ?

Les grandes entreprises qui importent régulièrement des marchandises ont un compte à la Direction générale des douanes sur lequel tous les impôts et taxes sont comptabilisés. Ou ils sont facturés sur le compte de l'expéditeur qui organise l'ensemble des transports pour l'entreprise. Mais en l'absence d'un tel compte, les montants doivent être payés directement chez nous, par carte de crédit ou en espèces. Sinon le camion reste sur place.

Cela doit représenter une somme considérable.

C'est le moins qu'on puisse dire ! Ici à Chiasso-Strada, nous encaissons chaque année près de 400 millions de francs, et pour l'ensemble des douanes suisses, cela représente 23 milliards de francs.

La contrebande vous préoccupe-t-elle aussi ?

Nous faisons bien évidemment aussi des contrôles de chargements et vérifions si des marchandises non déclarées s'y trouvent. Jusqu'à présent, nous n'avons découvert que quelques cas de contrebande de stupéfiants. Idem pour la contrebande de tabac et d'alcool. Soit les contrebandiers sont plus rusés que nous, soit ils trouvent d'autres passages, ce qui me semble plus probable.

Quels sont les critères pour décider d'un contrôle ?

Il y a près de 3 800 camions qui passent chaque jour la frontière chez nous, et nous contrôlons une centaine de chargements. Cela se fait en partie au hasard, mais essentiellement sur la base de notre analyse des risques. La société d'expédition introduit déjà à l'avance dans notre système les déclarations d'importation, d'exportation et de transit. Nous bloquons certaines déclarations à haut risque de manière ciblée, par ex. concernant des marchandises ou des transports délicats provenant de certains pays. C'est ainsi qu'après l'accident de réacteur au Japon, nous avons contrôlé toutes les livraisons de champignons en provenance du Japon. Nous avons aussi un taux de blocage élevé concernant des marchandises qui peuvent être utilisées aussi bien à des fins civiles que militaires.

Si une déclaration est bloquée, le chauffeur doit présenter les papiers au bureau. Ils y font l'objet d'un contrôle et selon les circonstances, le camion doit être intégralement déchargé et inspecté.

Comment le travail des douaniers a-t-il évolué ces dernières années ?

La pression s'est accrue. D'une part de la Confédération qui veut économiser tout en exigeant une qualité de service élevée. D'autre part de l'économie pour qui le temps compte et qui reporte évidemment cette pression sur notre travail. Enfin, la libre circulation des personnes a aussi des implications. Autrefois, nous avions essentiellement affaire à des chauffeurs italophones, alors qu'aujourd'hui, beaucoup viennent d'Europe de l'Est. Ils parlent à peine trois mots d'allemand ou d'italien, ce qui complique bien sûr la communication.



Les déclarations bloquées doivent être présentées au bureau de l'administration des douanes et vérifiées. Selon les circonstances, le chargement est débloqué ou contrôlé.



Contrôle de chargement : ces camions sont déchargés et contrôlés.

La consigne obligatoire – chère et pas écologique

Dans les milieux politiques, on débat de nouveau de l'introduction d'une consigne obligatoire sur les canettes et les bouteilles de boissons. Marcel Kreber, secrétaire de l'association suisse pour des emballages de boissons respectueux de l'environnement, explique quelle influence un système de consigne aurait sur le système suisse de recyclage et à quelles conséquences financières on pourrait s'attendre.



Marcel Kreber, secrétaire de l'association suisse pour des emballages de boissons respectueux de l'environnement (SVUG), est convaincu que l'introduction d'une consigne aurait pour conséquence une augmentation massive des coûts pour les consommatrices et les consommateurs, ainsi que pour l'ensemble du commerce de détail.

Monsieur Kreber, l'introduction d'une consigne sur les bouteilles fait à nouveau l'objet de débats à l'heure actuelle. Quelle est la position de l'association suisse pour des emballages de boissons respectueux de l'environnement (SVUG) à ce sujet ?

En tant qu'organisation faitière qui regroupe toutes les associations de producteurs de boissons et toutes les organisations de recyclage, la SVUG est résolument contre l'introduction d'une consigne obligatoire sur les bouteilles et les canettes.

Quelles sont les raisons qui incitent les divers initiateurs à réintroduire une consigne ?

Le principal argument avancé est encore et toujours la lutte contre le littering.

Mais il faudrait prendre en considération le fait que la consigne obligatoire ne toucherait qu'une partie de ce qui est jeté sans égards ; les cigarettes, les journaux, les emballages à l'emporter ou les flyers en seraient exclus.

L'exigence d'une consigne obligatoire sur les canettes et les bouteilles de boissons devrait aussi tenir compte des intérêts particuliers. On part du principe qu'une consigne obligatoire augmenterait le taux de réutilisation, et par conséquent la fidélisation de la clientèle. Mais des expériences en Allemagne ont démontré que ce n'est pas le cas. On pourrait aussi soupçonner que certains milieux espèrent, en introduisant une consigne obligatoire, des recettes issues de montants de consigne non réclamés. Je parle ici de la « récupération de consignes ». C'est un secret de Polichinelle qu'en Allemagne, le commerce gagne parfois plus avec la récupération de consignes qu'avec le commerce de boissons proprement dit.

A votre avis, est-ce qu'une consigne sur les bouteilles contribuerait à diminuer le littering ?

Non, un système de consigne ne peut pas résoudre le problème du littering, comme le démontrent les expériences de l'Allemagne. Dans les villes étudiées, comme Düsseldorf, Francfort et Cologne, le littering a même plutôt augmenté depuis l'introduction de la consigne. On lit tous les jours des gros titres à ce sujet dans les journaux allemands.

D'après les toutes dernières estimations de la Confédération, les coûts de nettoyage sur l'ensemble de la Suisse se sont élevés en 2010 à environ CHF 192 mios. Sur ce montant, 144 mios sont à la charge des communes (75 %) et 48 mios à la charge des transports publics (25 %).

Les récipients de boissons représentent environ 35 % des coûts de nettoyage dans les communes, soit CHF 50 mios par an. Dans les transports publics, ils représentent 36 %, soit environ CHF 17 mios.

Il est aussi intéressant de considérer le nombre d'éléments des déchets du littering. De ce point de vue, les récipients de boissons en PET, alu et verre atteignent une moyenne de 7 %.

La consigne obligatoire sur les récipients de boissons pourrait donc faire diminuer les coûts de nettoyage des communes et des transports publics de max. 35 %, pour autant qu'elle soit efficace à 100 %.

Si l'on se réfère au nombre d'éléments, il y aurait toujours 93 % de déchets composés de cigarettes, journaux, flyers, emballages à l'emporter.

« Un système de consigne ne pourra pas résoudre le problème du littering. »

Vous avez abordé le système de consigne allemand. Depuis 2005, une consigne y est prélevée sur toutes les canettes et bouteilles de boissons, y compris les bouteilles à usage unique. Quelles sont les expériences à ce sujet ?

Depuis l'introduction de la consigne obligatoire, le quota de réutilisation a chuté de 80 à 36 %. Même avec la consigne, on ne recycle pas plus qu'en Suisse. En 2010, 94 % du verre suisse ont été recyclés, contre 86,3 % en Allemagne. Et 91 % de l'aluminium ont été recyclés en Suisse, contre 86,4 % en Allemagne. Enfin, alors qu'ici, 81 % des bouteilles de boissons en PET ont été collectées en 2010, l'Office fédéral de l'environnement allemand ne peut faire aucune déclaration à ce sujet. Le PET entre dans la catégorie générale « matières synthétiques ». Le taux s'élève à 76,9 %.

On relèvera à ce propos qu'en Allemagne, la valorisation thermique est considérée comme faisant partie du recyclage, et que dans ce cas, les valeurs suisses seraient encore plus élevées et par conséquent meilleures.

Le fait est aussi que l'introduction de la consigne a provoqué une augmentation massive des coûts pour les consommateurs, ainsi que pour l'ensemble du commerce de détail. En Allemagne, rien que le développement du système et l'installation d'automates de récupération ont coûté CHF 1,17 mia. A cela s'ajoutent les frais courants annuels de 1,28 mia pour la logistique, l'exploitation, la communication et la maintenance des automates.

Quelles autres mesures proposez-vous contre le littering ?

Le littering n'est pas un problème « structurel », mais un problème de société. Car il y a des bennes à déchets partout et les organisations de recyclage placent d'innombrables containers de collecte dans tous les lieux de consommation. Ces organisations, comme VetroSwiss, PET-Recycling Suisse (PRS), IGORA (aluminium) sont donc aussi des organisations anti-littering.

Toutefois, les gens doivent aussi avoir la volonté et la conscience d'éliminer et de recycler leurs déchets de manière adéquate. C'est là qu'entre en jeu l'aspect éducatif. La maison, l'école et le milieu social ont un rôle essentiel à jouer. L'IGSU a choisi une voie efficace en misant a priori sur la prévention, les explications et l'information avec ses « ambassadeurs de la lutte contre le littering » sur site. Les coûts de

« Les circuits et les structures de recyclage qui ont fait leurs preuves depuis des décennies seraient définitivement détruits. »

l'IGSU sont d'ailleurs supportés à 80 % par l'industrie des boissons, via Vetro-Swiss, PRS et IGORA.

Quelles seraient les conséquences de l'introduction d'une consigne ?

Les circuits et les structures de recyclage qui ont fait leurs preuves

depuis des décennies seraient définitivement détruits. Cela signifie aussi en dernier ressort que la montagne de déchets va enfler.

Et les conséquences financières ?

Ceux qui réclament une consigne obligatoire sur les récipients de boissons oublient souvent les coûts d'un changement de système. De fait, la Suisse atteint déjà des taux de récupération « records du monde » de 81 à 95 % pour les emballages de boissons tels que les canettes en aluminium et les bouteilles en PET ou en verre. Les coûts pour éliminer le solde de l'espace public par le biais d'une consigne obligatoire seraient totalement disproportionnés, de l'avis même des experts de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Cela représenterait pour l'ensemble de la Suisse des frais supplémentaires d'environ CHF 280 mios par année, qui seraient répercutés sur les prix des boissons. Ce montant est supérieur aux coûts globaux de l'ensemble des fractions de déchets générés par le littering, qui s'élèvent à CHF 192 mios, comme déjà mentionné.

Que signifierait une consigne sur les bouteilles pour le recyclage du verre ? Les containers bleus disparaîtraient-ils et le verre devrait-il être rapporté dans les magasins ?

Même en cas d'éventuelle consigne obligatoire, les communes devraient continuer à mettre en place et à gérer les containers bleus. En effet, les bocaux de confiture, de cornichons et autres finiraient toujours au verre usagé ; ils représentent à l'heure actuelle environ 16 % de l'ensemble du verre usagé. Se poserait alors la question du financement pour les communes. Il faut dire que jusqu'à présent, les coûts étaient financés par la taxe d'élimination anticipée sur les bouteilles en verre, qui tomberait avec une consigne obligatoire. Cela toucherait sensiblement les communes et les périmètres qui reçoivent actuellement plus de CHF 30 mios par le biais de la TEA.

Un meilleur service à un prix plus avantageux

43 communes, soit 25 000 habitants : dans la Regiun Surselva, l'habitat est très dispersé et les voies de transport pour le verre usagé sont relativement longues. Cela n'a pas empêché l'association régionale Surselva de réduire de plus de 30 % les coûts pour la logistique de collecte.



Le transporteur vide le container et amène les tessons collectés mélangés sur le terrain de Entsorgung Surselva. De là, ils sont chargés dans des conteneurs ferroviaires par les collaborateurs et transportés directement chez Misapor à Surava par train

Il y a 500 containers à verre usagé publics sur le territoire de l'association régionale Surselva, dispersés sur une superficie d'environ 1 500 km². A cela s'ajoutent les containers des innombrables hôtels et restaurants de la région. Cette association de droit public assume les tâches des communes qui ne peuvent pas les maîtriser elles-mêmes ; elle est notamment responsable de la collecte du verre. Chaque année, quelque 1 550 tonnes de verre usagé sont collectées dans les 43 communes.

Par tonne plutôt que par container

En 2008, l'association régionale a remis en adjudication le vidage des containers à verre. « Nous voulions des points de collecte plus propres à des conditions plus avantageuses » explique Duri Blumenthal, directeur de « Entsorgung Surselva ». « Deux objectifs qui se contredisaient ». Mais le calcul s'est avéré correct. Alors qu'auparavant le transporteur était payé au container vidé, qu'il soit plein ou vide, la nouvelle mise au concours imposait une facturation à la tonne. De plus, en se basant sur des

valeurs expérimentales, l'association régionale avait imposé un itinéraire de collecte tout en exigeant une certaine flexibilité. « Les jours fériés ou le 1er août, nous avons souvent des réclamations parce que les points de collecte étaient saturés et le verre usagé s'accumulait à côté des containers » explique M. Blumenthal. Aujourd'hui, le transporteur est tenu de faire une tournée extraordinaire si un container est plein avant la date de vidage prévue. « Si l'employé communal l'appelle, le transporteur doit sortir le jour même » ajoute M. Blumenthal.

Des coûts réduits de 30 %

« Nous voulions inciter le transporteur à travailler de manière économique. Nous en profitons maintenant en tant qu'association régionale », déclare M. Blumenthal d'un air satisfait. Car si la facturation se fait à la tonne, le transporteur est intéressé à collecter le plus possible en une fois. « Nous avons pu réaliser des économies d'environ 30 % sur les coûts logistiques. » Le prix est désormais de 88 francs par tonne, malgré les conditions difficiles d'une région de montagne. « Nous économisons ainsi environ 60 000 francs par an. » Il y a encore une chose qui réjouit M. Blumenthal : c'est un soumissionnaire de la région qui s'est vu adjudger le transport du verre usagé.

Désormais le verre usagé n'est plus amené à un dépôt central à Coire, mais stocké provisoirement sur le terrain de Entsorgung Surselva. De là, deux wagons de 15 tonnes sont expédiés chaque semaine directement à l'usine de Misapor à Surava. « Cela nous coûte un peu plus cher », déclare M. Blumenthal. « Mais ce sont nos collaborateurs, qui sont de toute façon là, qui s'occupent du chargement. »

Tout le monde est content

L'association régionale avait déjà modifié l'adjudication du transport des déchets ménagers selon le même principe il y a quelques années. Là encore, elle avait réalisé une économie de 30 %. Duri Blumenthal est très content du changement de système : « Nous n'avons que des répercussions positives : un meilleur service à un prix plus avantageux. »

Invitation aux visites d'usines gratuites

Les visites d'usines 2012 de VetroSwiss ont à nouveau remporté un franc succès : 350 employés communaux ont visité la verrerie de Vetropack à Saint-Prex ou l'usine de production de verre cellulaire breveté de Misapor à Dagmersellen.

VetroSwiss organise déjà depuis 2008 des visites d'ateliers de traitement du verre usagé pour les employés des voiries communales. Ces derniers sont souvent les interlocuteurs directs de la population sur les questions d'élimination. C'est pourquoi VetroSwiss tient absolument à ce qu'ils soient informés sur le processus de recyclage du verre et les modes de traitement du verre usagé.

Les visites d'usines auront également lieu en 2013. Le voyage a pour destination soit la verrerie de Vetropack à Saint-Prex/VD, soit l'usine de Misapor à Dagmersellen/LU qui produit, à partir du verre usagé, du verre cellulaire breveté utilisé comme matériau isolant dans le génie civil et le bâtiment. La participation est gratuite pour tous. Le trajet en train, le repas de midi, la visite et le matériel d'information sont pris en charge par VetroSwiss.

L'inscription s'effectue à l'aide du coupon-réponse encarté ou via info@vetroswiss.ch ou par tél. au 044 809 76 00.



Des manchons en caoutchouc pour protéger les abeilles et en guise de protection contre le bruit

Les restes de sirop, de confiture ou de miel dans les containers à verre sont une nourriture bienvenue pour les abeilles lorsque la période de floraison est passée. Mais le miel grignoté peut transmettre des maladies. « Les communes devraient équiper tous les containers à verre de manchons en caoutchouc afin d'empêcher les abeilles de chercher de la nourriture dans le verre usagé » déclare Simon Gisler, co-président de la fédération des sociétés lucernoises d'apiculture. De plus, les consommatrices et les consommateurs devraient laver les bords de miel.

Le miel importé peut contenir des bactéries qui provoquent chez les larves d'abeilles la loque européenne ou la loque américaine. Etant donné que le traitement par antibiotiques est interdit en Suisse, les colonies d'abeilles malades doivent être éliminées, ce qui entraîne des pertes considérables pour les apiculteurs.

Les manchons en caoutchouc peuvent être achetés par les communes directement auprès de fournisseurs de containers. Les manchons servent aussi de protection contre le bruit.



Optimiser la collecte du verre usagé – offre de conseil de VetroSwiss

La logistique est le facteur de coûts central de la collecte du verre. Bien des communes paient encore un prix trop élevé pour le vidage des containers. Mais plus de concurrence et une pression accrue sur les prix vis-à-vis des transporteurs ne suffisent pas. Mieux vaut analyser l'intégralité du système logistique. Le choix de la taille des containers et du système logistique, vidage sur place ou échange de containers, est ce qui a le plus d'impact sur les coûts. La fusion de communes isolées en périmètres ou le passage à la collecte triée selon les couleurs peut aussi être pris en considération.

VetroSwiss propose aux communes et aux périmètres un conseil gratuit visant à optimiser leur collecte du verre usagé. Cela inclut une analyse de la logistique et de la structure des coûts, une visite sur place et l'élaboration d'alternatives concrètes.

**Profitez-en vous aussi et inscrivez-vous pour un conseil gratuit :
tél. 044 809 76 00.**



La crise de la dette se reflète sur le marché du verre usagé

Les repreneurs de verre usagé ont rencontré VetroSwiss à Olten pour la 3^{ème} fois déjà afin d'échanger sur la situation sur le marché suisse et européen du verre usagé. L'économie en crise et la récession qui s'ensuit dans la production de verre assombrissent les perspectives. Pourtant, à long terme, c'est le recul de la qualité du verre usagé suisse qui inquiète le plus les participants à cet entretien.



Les participants à cet entretien (de gche à dte) : Marcel Steinemann (Glasverbund Zukunft, GVZ), Peter Reimann, Vetropack SA, Fritz Stuker, VetroSwiss, Irene Bättig (animatrice), Bruno Imhof, Rhenus AG, André Ruffet, GestValor SA

La situation du marché du verre usagé était stable au premier semestre 2012, la détente de l'an dernier s'est poursuivie. Tel est l'avis unanime des participants à la troisième table ronde organisée par VetroSwiss. Ils représentent quatre sociétés qui reprennent ensemble plus de 60 % du verre usagé suisse et l'envoient en recyclage en Suisse ou à l'étranger.

Situation variable

Quiconque observe le marché suisse du verre usagé doit aussi regarder au-delà des frontières. Car près de 60 % du verre usagé est exporté dans les pays limitrophes. Tandis que la demande baisse en France, le verre usagé est toujours demandé en Italie. « Le verre blanc est particulièrement recherché en



ce moment en Italie » explique André Ruffet de GestValor. Rhenus, une entreprise logistique qui exploite plusieurs installations de traitement en Allemagne, a même pu prendre en charge encore plus de verre usagé. « Bien que cette année, nous ayons à nouveau pu verser quelque chose pour le verre usagé, nous ne sommes pas parvenus à trouver de nouveaux fournisseurs et à augmenter

les volumes » déclare Bruno Imhof, de Rhenus. Il met cela sur le compte de concurrents étrangers qui achètent du verre usagé en Suisse et l'exportent à bon marché en Allemagne avec des camions de l'est de l'Europe. « Nous avons en ce moment de grandes capacités de stockage et nous pourrions doubler les volumes pris en charge. »

Les participants à cet entretien tablent sur des prix encore à peu près stables pour 2013. Mais la crise de la dette et l'économie chancelante en Europe rendent la situation incertaine. « Les premiers signes de tension se sont déjà fait sentir en été » avertit Marcel Steinemann du Glasverbund Zukunft. « Surtout en Allemagne. La fermeture de la verrerie d'Achern, toute proche de la frontière, pour le verre vert et blanc le prouve. » On peut s'attendre à ce que les prix subissent encore des pressions. Chez Vetropack aussi, la récession qui menace comprime les prix de vente dans la verrerie de Saint-Prex qui prend en charge environ 30 % du verre usagé suisse. « Nous sommes confrontés à une baisse de la demande en verre neuf » déclare Peter Reimann. « Il se pourrait que d'ici une année, nous soyons revenus au même stade qu'en 2010. » A cette époque, le marché européen du verre était quasiment à l'arrêt, les stocks étaient complets et il a même fallu parfois décréter des arrêts de prise en charge.

Pollution croissante

Tous les repreneurs de verre usagé affirment que la qualité du verre usagé s'avère d'autant plus décisive. A long terme, la vente du verre usagé ne sera garantie que par le tri selon les couleurs. Les tessons d'une seule teinte atteignent des prix nettement plus intéressants, surtout les blancs et les bruns. Par contre, les verreries ne peuvent recycler du verre usagé mélangé qu'en petites quantités. Il finira par



devoir être recyclé via des voies alternatives. L'une d'entre elles est la production de verre cellulaire, par exemple par Misapor SA. « Ces dernières années, nous avons connu une croissance à deux chiffres » explique Marcel Steinemann du Glasverbund Zukunft, qui assure l'approvisionnement en verre usagé pour Misapor. Mais maintenant, l'usine de Dagmersellen a épuisé ses capacités de production. Et l'usine qui vient d'ouvrir en Allemagne n'a guère pu recycler du verre mélangé suisse, car les coûts de transport sont bien trop élevés. « Cependant, malgré la saturation de l'usine de Dagmersellen, la prise en

charge supplémentaire et le recyclage du verre usagé ne posent aucun problème à GVZ AG » ajoute Steinemann.

Le second facteur de qualité est la proportion de déchets étrangers dans le verre usagé. Tous les repreneurs se font du souci à ce sujet, car ils constatent une pollution croissante du verre usagé par des déchets et des matériaux étrangers. Cela fait fondre l'avantage commercial du verre usagé suisse à l'étranger. Marcel Steinemann est particulièrement préoccupé par la proportion extrêmement élevée de verres à boire contenant du plomb. André Ruffet ajoute : « Des analyses du recycleur italien Tecnorecuperi ont relevé une proportion de corps étrangers d'environ 3 % pour le verre usagé suisse. Mais les fractions les plus mauvaises se situaient à 7 %. »



Appel aux communes



« Nous ne prenons plus le verre usagé de certaines communes, car la qualité est trop mauvaise » déclare Marcel Steinemann.

Le traitement prend trop de temps et coûte trop cher. L'appel aux communes ainsi qu'à VetroSwiss est unanime : optimiser les points de collecte et travailler sur les relations publiques. « Il devrait y avoir sur chaque point de collecte une benne à ordures où l'on peut éliminer la céramique, la porcelaine ou les verres à boire » propose Marcel Steinemann. Il ne suffit pas de dire à la population ce qu'elle ne doit pas mettre dans le container du verre usagé. Il faut aussi proposer des alternatives.

En parallèle, on souligne que de nombreuses communes ont fait de gros progrès en matière de collecte du verre. Beaucoup ont optimisé leur logistique, ce qui leur a permis de diminuer les coûts d'élimination grâce à des appels d'offre plus fréquents.

« Les appels d'offre sont âprement disputés, le marché fonctionne », telle est la conviction de Bruno Imhof. La table ronde juge toutefois irréalistes les idées de certaines communes qui pensent pouvoir faire des bénéfices avec la collecte

du verre usagé. Celles qui se rabattent à court terme sur des concurrents étrangers pour obtenir de meilleurs prix remettent en question des relations avec un repreneur qui étaient durables sur le long terme, ce qui a son importance lorsque les temps sont durs.



Mais malgré d'innombrables bons exemples, il y a encore et toujours des communes dont le système de collecte présente un réel potentiel d'économies. Certaines laissent même passer leur chance de revoir leur logistique lors de l'acquisition de nouveaux containers. Peter Reimann demande donc à VetroSwiss de s'investir encore plus dans le conseil aux communes. Une proposition accueillie avec bienveillance par VetroSwiss.



Le verre usagé : précieux, bien que bon marché

Le verre usagé ne permet pas de réaliser des recettes élevées sur le matériau. Pourquoi ? Le sable de carrière et la soude, les composants du verre, sont disponibles partout dans le monde et leur extraction est quasi illimitée et peu coûteuse. Leurs prix sont donc plus ou moins stables et se sont rapprochés de plus en plus, ces derniers temps, du prix du verre usagé. L'utilisation de verre usagé est intéressante pour les verreries car elle leur permet d'économiser environ 20 % d'énergie dans le processus de production.

Même les années où la demande était forte, le prix du verre usagé ne dépassait guère 20 à 40 francs

par tonne, alors que le PET pouvait atteindre entre 200 et 600 francs et l'aluminium 1500 à 3000 francs par tonne, car les matières premières primaires subissent de plus fortes variations des prix et se raréfient, ce qui fait monter les prix.

A cela s'ajoute le fait que les coûts de traitement augmentent à cause de la pollution croissante du verre usagé par des corps étrangers. Alliés aux coûts de transports, ce sont des critères décisifs pour le calcul des conditions dans les contrats de reprise avec les communes et les périmètres. Les recettes sur le verre usagé ne jouent qu'un rôle secondaire.



Un Centre de compétences pour une vie écologique

Le Centre de compétences pour l'écologie (Umweltarena) a ouvert ses portes l'été dernier à Spreitenbach. Les visiteurs peuvent y découvrir de manière interactive, captivante et qui incite à l'action, comment vivre et consommer en préservant l'environnement et les ressources, mais aussi leur porte-monnaie.



Dans l'exposition « la cité du recyclage », les visiteurs découvrent pourquoi le recyclage est utile et ce que deviennent les matériaux collectés.

photos Umweltarena

Quel type de chauffage serait approprié pour ma maison ? Que devrais-je prendre en compte lors de l'achat d'un nouveau véhicule ? Comment concevoir un jardin proche de la nature ? Que devient le verre, le PET ou le papier collecté séparément ? Voici quelques-unes des innombrables questions auxquelles le Centre de compétences répond. Et il est même possible de tester beaucoup de choses directement sur place, avec des éléments interactifs, et de les analyser pour sa propre situation de vie. C'est justement ce que voulait son initiateur, le pionnier de l'environnement Walter Schmid : « L'environnement, l'énergie et la durabilité doivent pouvoir être vécus et touchés. Nous voulons montrer qu'il existe déjà de nombreux produits qui permettent de préserver l'environnement tout en économisant de l'argent. »

Des outils concrets pour agir

Par exemple, toute personne qui s'apprête à acheter un nouveau véhicule peut inspecter le modèle le plus économique de chaque classe au Centre de compétences pour l'écologie et demander à un ordinateur des recommandations sur les véhicules et les propulsions les plus adaptés à ses besoins et à ses habitudes de conduite. Une comparaison avec son véhicule actuel lui montre combien de carburant et d'argent elle pourrait économiser. Dans la zone d'exposition « Energie et mobilité », les visiteurs peuvent aussi inspecter des vélos électriques ou tester en live une vidéo-conférence en guise d'alternative aux voyages d'affaires.

L'exposition consacrée au thème « Construire et moderniser » est conçue très généreusement. On se promène à travers quatre maisons avec des épaisseurs d'isolation et des fenêtres différentes, du vieux bâtiment non assaini à la « maison du futur » qui produit autant d'énergie qu'elle en consomme. Dans un espace intermédiaire devant les façades des maisons, une machine frigorifique assure des températures négatives et des flocons de neige dansent devant les fenêtres. En touchant les vitres, petits et grands peuvent ressentir à quel point les différentes fenêtres protègent du froid. L'outil de calcul du bâtiment Ecogate permet de déterminer comment on peut mettre au net sa propre maison sur le plan énergétique, où intervenir sur l'enveloppe du bâtiment et la domotique, mais aussi combien cela coûterait. Les systèmes domotiques peuvent être comparés sur place. Dans l'Ecoloft, on peut examiner les potentiels d'économie de divers appareils ménagers avec un iPad.

Le Centre de compétences pour l'écologie, la preuve par la pratique

L'utilisation des énergies renouvelable est un autre point fort de cette exposition. En effet, le Centre ne se contente pas de présenter les différentes technologies, il les utilise directement sur place, en tant que partie intégrante de la construction, élément d'aménagement et évidemment pour la production d'électricité. Des modules solaires sur la terrasse de toit servent de garde-corps ou sont utilisés comme couverture de toit à la place de tuiles : toute la surface du toit du Centre est équipée de modules photovoltaïques, soit au total 5300 m². Elle fournit annuellement 540000 kWh, ce qui correspond à la consommation de courant de 120 ménages en Suisse. Le Centre est ainsi en lui-même la démonstration pratique des technologies et des cycles durables avec lesquels il permet

Le Centre de compétences pour l'écologie

	Türliackerstrasse 4, 8957 Spreitenbach	
Horaires	Judi et vendredi :	10 h – 18 h
	Samedi et dimanche :	10 h – 17 h
Entrée	Enfants jusqu'à 6 ans :	gratuite
	Enfants / adolescents de 6 à 16 ans :	5 Fr.
	Adultes dès 16 ans :	8 Fr.
	www.umweltarena.ch	

aux visiteurs de se familiariser à l'intérieur. Et pas seulement par l'utilisation de l'énergie solaire : le restaurant propose une cuisine bio régionale et de saison, les biodéchets sont fermentés dans une installation Kompogas et une centrale de cogénération est exploitée à partir du biogaz ainsi généré. L'eau excédentaire riche en éléments fertilisants de l'installation Kompogas permet de fertiliser le jardin de fines herbes sur le toit.

Le respect des flux des matières durables et l'utilisation optimale des ressources ont déjà été pris en compte lors de la construction de ce bâtiment futuriste. Le déblai a par exemple été transformé en béton dans la gravière toute proche et réutilisé pour la construction. Une éolienne sur la grue a produit le courant pour l'exploitation du chantier. Enfin, il y a aussi des petits détails à découvrir, comme le vieux vélomoteur qui a été intégré comme séparation d'espaces décorative, ou les rampes qui sont construites parfois à partir de pièces estampées et parfois à partir de leurs matrices.

Flairer ou informer de manière ciblée

Enfin, divers thèmes du quotidien sont mis en évidence dans le Centre de compétences pour l'écologie. Dans un parcours virtuel dans un supermarché, un vendeur explique les principes d'une consommation durable et ce qui se cache derrière le label Eco de Coop. Dans la « Cité du recyclage », on montre comment de nouveaux produits sont fabri-

qués à partir de matériaux d'emballage usagés et comment on récupère de l'énergie et des matières premières à partir des autres déchets. L'exposition sur le thème de la biodiversité montre comment favoriser la biodiversité devant chez soi avec des moyens simples.

Il y a beaucoup à découvrir, à vivre et à expérimenter au Centre de compétences pour l'écologie. Une seule journée ne suffit pas aux visiteuses et aux visiteurs pour saisir toute l'exposition jusque dans ses moindres détails. Des groupes peuvent réserver des visites guidées qui donnent un aperçu



de l'exposition. Ensuite, chacun peut approfondir diverses thématiques selon ses propres intérêts. Les personnes qui souhaitent assainir une maison ou acheter un véhicule peuvent se contenter de visiter seulement une partie de l'exposition. Elles y obtiendront des informations étendues et indépendantes, ainsi que des aides concrètes à la décision.

Le bâtiment futuriste du Centre de compétences pour l'écologie. La surface du toit est entièrement équipée de modules photovoltaïques.

Clé de répartition

pour les années de collecte 2012 et 2013

Saisie via Internet sur : www.vetroswiss.ch

Année de collecte **2012** jusqu'au 31 mars 2013 ; année de collecte **2013** à partir d'avril 2013

Type de collecte du verre usagé	+	Mode de recyclage (justificatifs de recyclage exigés)	=	Rétrocession en % du taux de rétrocession standard
Verre entier		Réutilisation comme bouteilles pour boissons		100%
Tessons collectés triés par couleurs		Production de verre neuf (pour les trois coloris)		100%
		Tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, tessons verts pour la production de produits à haute valeur écologique		100%
Tessons collectés mélangés		Production de verre neuf (uniquement des bouteilles vertes) ou de produits à haute valeur écologique		60%
		Autre traitement (p. ex. produit de substitution du sable)		20%

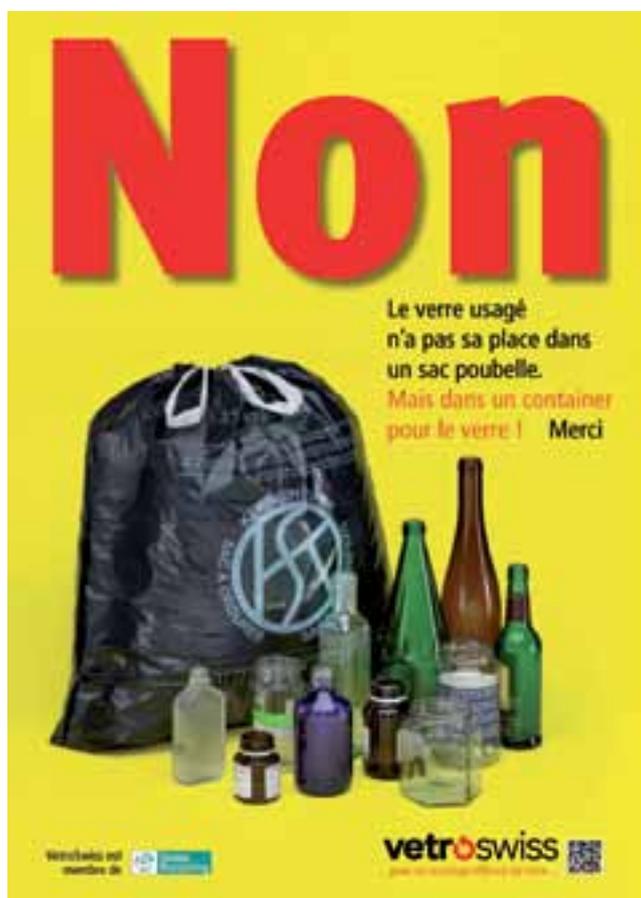
Pour les collecteurs privés : volume minimal de saisie 20 tonnes !

Le verre n'a pas sa place dans le sac poubelle

Il y a toujours quelques % de verre qui finissent dans le sac poubelle au lieu du container à verre. C'est pourquoi VetroSwiss lance une campagne d'affichage et compte sur la collaboration des communes, des périmètres et des transporteurs.

La population suisse collecte le verre usagé avec zèle : plus de 350 000 tonnes ont été amenées à la collecte séparée en 2011. Cela correspond à un taux de retour de 94 %. Mais comme on trouve aussi des corps étrangers et des déchets dans le container à verre, ce taux de recyclage serait en réalité légèrement inférieur. Le solde de bouteilles et d'emballages pour denrées alimentaires qui manque dans le container pour atteindre un taux de recyclage de 100 % est éliminé dans les ordures ménagères. C'est ce que démontrent des études réalisées dans une centrale d'incinération, qui ont attesté la présence de quantités correspondantes de verre dans les scories.

Les nouvelles affiches F4 et les flyers A5 mis à jour sont disponibles gratuitement auprès de VetroSwiss.



Il est absolument nécessaire d'informer

La fable selon laquelle le verre usagé serait utile dans l'incinérateur de déchets semble avoir la vie dure. Pourtant le verre est un matériau recyclable et n'a rien à y faire. De par sa température de fusion très élevée, il n'est pas transformé durant l'incinération et il atterrit finalement au milieu des scories qui doivent être mises en décharge. Cette matière première est ainsi perdue pour le recyclage. C'est pour cela que VetroSwiss lance en 2013 une offensive visant à informer la population et met du matériel d'information gratuitement à la disposition des communes. Une campagne d'affichage sera réalisée pour inciter à ne pas éliminer le verre dans les ordures ménagères. Les communes peuvent commander gratuitement ces affiches A4 et les apposer sur leurs propres panneaux d'affichage ou carrément au point de collecte. Les autocollants au format A3 correspondants peuvent être apposés directement sur les containers. Par ailleurs, VetroSwiss met aussi ce thème à disposition sous forme de bannière pour les sites Internet des communes et comme modèle pour le guide des déchets.



Matériel gratuit de VetroSwiss

Le flyer qui explique aux consommatrices et aux consommateurs à quoi il faut être attentif lors de la collecte du verre va en outre être remanié et réédité. Ce flyer dans les trois langues nationales est destiné à être remis à la population et

peut par exemple être joint au guide des déchets.

VetroSwiss fournira des affiches, des autocollants et des flyers à toutes les communes dans un envoi au printemps 2013. Ces supports d'information pourront ensuite être recommandés gratuitement sur le site de VetroSwiss. www.vetroswiss.ch

Impressum

Texte/rédaction : Sprachwerk GmbH: Irene Bättig, Fritz Stuker, VetroSwiss
Photos : Irene Bättig; Heinz Hasler; Andreas Fahrni; Umweltarena.
Concept/mise en page : KONTAKT, Schaffhausen

Traduzione: TRAD & SERVICES Sàrl, Conthey
Editore: VetroSwiss, incaricata dall'UFAM, Fritz Stuker, CCC Credit Card Center AG, Glattbrugg
Stampa: Druckerei Feldegg AG, Zollikerberg